Informations de base

1994/0924(CNS) CNS - Procédure de consultation Décision	Procédure terminée
Modification article 46 du statut de la Cour de Justice **Subject** 8.40.04 Cour de justice, Tribunal de première instance	

Acteurs principaux

Parlement européen	**Commission au fond**	**Rapporteur(e)**	**Date de nomination**
	JURI Juridique et droits des citoyens		

Conseil de l'Union européenne	**Formation du Conseil**	**Réunions**	**Date**
	Compétitivité (marché intérieur, industrie, recherche et espace)	1851	1995-06-06

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
10/10/1994	Publication de la proposition législative	10259/1994	Résumé
12/12/1994	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
23/03/1995	Vote en commission		
12/04/1995	Publication de la proposition législative modifiée	SEC(1995)0586	Résumé
06/06/1995	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
06/06/1995	Fin de la procédure au Parlement		
15/06/1995	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1994/0924(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Décision
Base juridique	Règlement du Parlement EP 52-p1 Traité CE (avant Amsterdam) E 168A-p2

État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	JURI/4/06221

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	**Commission**	**Référence**	**Date**	**Résumé**
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0175/1995 JO C 109 01.05.1995, p. 0271-0281	07/04/1995	Résumé

Conseil de l'Union			
Type de document	**Référence**	**Date**	**Résumé**
Document de base législatif	10259/1994	10/10/1994	Résumé

Commission Européenne			
Type de document	**Référence**	**Date**	**Résumé**
Proposition législative modifiée	SEC(1995)0586	12/04/1995	Résumé

Informations complémentaires		
Source	**Document**	**Date**
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final	
Décision 1995/0208 JO L 131 15.06.1995, p. 0033	Résumé

Modification article 46 du statut de la Cour de Justice

1994/0924(CNS) - 10/10/1994 - Document de base législatif

En date du 10.10.1994, la Cour de Justice des Communautés a transmis au Conseil un projet de texte modifiant l'article 46 du statut (CE) de la Cour de Justice. En effet, en vertu de l'article 168 A, par.2 du Traité, les adaptations nécessaires à ce statut pour ce qui est de son application aux procédures devant le Tribunal de première instance, supposent une demande de la Cour, qui dispose d'un monopole d'initiative en cette matière et relève d'une décision du Conseil, statuant sur cette demande à l'unanimité, après consultation de la Commission et du Parlement Européen. En date du 18.11.1994, le Conseil a décidé de consulter le Parlement Européen sur cette demande de modification qui vise à adapter le règlement de procédure du Tribunal de première instance aux spécificités qu'il est appelé à connaître en vertu du règlement n°40/94 du Conseil du 20.12.1993, sur la marque communautaire. Cette modification s'avère nécessaire pour tenir compte des particularités du contentieux relevant du domaine de la propriété intellectuelle qui se distingue des litiges normalement soumis au Tribunal, en ce sens qu'il s'agit de litiges ayant comme objet les intérêts opposés de deux parties privées. La modification vise donc à faire en sorte que les règles de procédure puissent prévoir pour les tiers intervenants, la possibilité de participer à la procédure en vue de défendre leurs intérêts, indépendamment du comportement procédural de l'Office des marques.

Modification article 46 du statut de la Cour de Justice

1994/0924(CNS) - 07/04/1995 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement Européen a approuvé ce projet de modification sans amendements, conformément à la procédure prévue à l'article 143 de son règlement intérieur (procédure sans rapport).

Modification article 46 du statut de la Cour de Justice

1994/0924(CNS) - 12/04/1995 - Proposition législative modifiée

Dans son avis portant sur la demande le Cour de Justice de modifier l'article 46 du statut CE de la Cour, la Commission constate le bien-fondé de cette modification et l'approuve.

Modification article 46 du statut de la Cour de Justice

1994/0924(CNS) - 06/06/1995 - Acte final

-OBJECTIF : modification de l'article 46 du statut de la Cour de Justice pour permettre une adaptation du règlement de procédure du Tribunal de première instance. -MESURE COMMUNAUTAIRE : Décision 95/208/CE du Conseil modifiant le protocole sur le statut de la Cour de Justice de la Communauté européenne. -CONTENU : La présente modification du statut de la Cour de Justice (art.46) vise à adapter le règlement de procédure du Tribunal de première instance aux spécificités qu'il est appelé à connaître en vertu du règlement n°40/94 du Conseil du 20.12.1993, sur la marque communautaire. Cette modification s'avère nécessaire pour tenir compte des particularités du contentieux relevant du domaine de la propriété intellectuelle qui se distingue des litiges normalement soumis au Tribunal, en ce sens qu'il s'agit de litiges ayant comme objet les intérêts opposés de deux parties privées. La modification vise donc à faire en sorte que les règles de procédure puissent prévoir pourles tiers intervenants, la possibilité de participer à la procédure en vue de défendre leurs intérêts, indépendamment du comportement procédural de l'Office des marques. -ENTREE EN VIGUEUR : 06.06.1995